

Il faisait grand froid ce matin du 20 décembre 2023 rue de Vaugirard.....mais aucun des Légionnaires du Comité 02 de la SMLH qui avaient répondu présents à l'invitation de Monsieur Christian Cambon, Sénateur du Val de Marne, attaché à la DIRECTION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES, Maire honoraire, Conseiller municipal de Saint Maurice, commune attachée au Comité 02, n'auraient manqué ce rendez-vous de visite de ce haut lieu de décisions de la République en même temps que précieux patrimoine de la France. Le Sénat qui occupe maintenant le Palais du Luxembourg construit à l'initiative de Marie de Médicis fut achevé en 1630. Installée, dès 1625, dans le Palais, Marie de Médicis doit le quitter l'année même de son achèvement et s'exiler sur l'ordre de son fils Louis XIII, à l'issue de l'épisode dit de la " journée des dupes ", qui vit le maintien de Richelieu à la Cour, en dépit du courroux de la Reine et de sa vive opposition. Exilée à Cologne où elle finit ses jours en 1642 elle ne revient jamais dans son cher palais du Luxembourg. Le palais restera la propriété de la famille royale jusqu'à la révolution, il servit de prison avant d'être affecté en 1795 au Directoire, puis fin 1799 au Sénat conservateur. Le Palais est ensuite successivement affecté à la " Chambre des Pairs " de la Restauration (en 1814), puis, sur l'ordre de Napoléon III, à la suite de nombreuses transformations, la grande galerie devint alors Salle du Trône (et dénommée aujourd'hui " salle des Conférences"). À la chute du Second Empire, le Palais abritera d'abord la Préfecture de la Seine. Puis en 1879, il sera affecté au Sénat de la IIIème République qui y siègera jusqu'en 1940, date à laquelle il sera occupé par l'État-Major de la Luftwaffe-Ouest. Après avoir été en 1944 le siège de l'Assemblée consultative provisoire, puis en 1946 le siège de la Conférence de la Paix qui y tint ses séances., le Palais est affecté fin 1946 au Conseil de la République, puis, en 1958, au Sénat de la Vème République, en son état actuel. Nous avons pu successivement traverser la salle du livre d'or, seule salle qui conserve la trace de la décoration intérieure d'origine, conçue au goût de la Reine. La pièce est lourdement décorée avec des peintures et lambris d'or récupérés des appartements du Palais et du Louvre. Son nom provient du Livre d'or de la pairie, registre consignait les titres des pairs de France Nous avons ensuite emprunté un couloir un peu secret longeant l'hémicycle pour assister, dans le plus grand silence feutré et imposant, pendant un petit quart d'heure à une séance à laquelle intervenaient, pour le projet de loi de finances pour 2024, M. Christopher Szczurek, M. Vincent Louault, M. Michel Canévet, Mme Ghislaine Senée, enfin Mme Olivia Grégoire, Ministre déléguée chargée des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et du tourisme, chacun pour sa «paroisse» et avec un temps de parole très strictement minuté. Après une petite escale, dans la Galerie du Trône où sont exposés des bustes de Marianne (pas toujours de bon goût) se trouve le trône de Napoléon. Ce fauteuil exceptionnel, véritable chef-d'œuvre d'ébénisterie, est l'un des cinq trônes de Napoléon. Chacun de ces sièges d'apparat permettait d'illustrer l'autorité de l'Empereur dans les cinq lieux du pouvoir: les Tuileries, le palais de Saint-Cloud, les deux assemblées législatives - le trône du Corps législatif et le Sénat (toujours au Sénat) - Cet intéressant périple, sous les ors de la République, haut lieu où s'exerce le contrôle du Gouvernement en séances publiques et permanentes pouvant prendre la forme de questions ou de commissions d'enquête, s'est clôturé par un sympathique repas au Restaurant « la Méditerranée » situé place de l'Odéon établissement historique réputé pour sa clientèle lettrée, proposant un menu de produits de la mer et une carte de vins français.

Rolande BERNE LAMONTAGNE

Présidente du Comité 02 de la Section du Val de Marne de la SMLH